

MAIRIE

DE

GRANDRIS

Secrétariat ouvert :
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h



Madame, Monsieur, cher(e) Collègue,

Nous avons l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à la réunion ordinaire et publique du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Mairie, Salle du Conseil Municipal** le :

LUNDI 22 NOVEMBRE 2021 A 20 H 30

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 11 octobre 2021
- Présentation des RPQS (Rapports sur le Prix et la Qualité du Service) : assainissement, déchets, eau potable
- Délibérations :
 - o Révision des tarifs communaux et de la taxe d'aménagement
 - o Point sur le personnel : remplacement de Pascale VIGNON, bons d'achat de Noël
 - o Contrat de Virginie VIVIER
 - o Décisions Modificatives au budget
 - o Convention CAF
 - o COR : dématérialisation des autorisations d'urbanisme
- Urbanisme : Droit de préemption
- Informations des commissions communales
- Informations diverses
- Questions diverses

En raison des mesures sanitaires dans le cadre de l'épidémie de covid-19, le port du masque est obligatoire.

Comptant sur votre présence,
Nous vous prions de croire en nos sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Pascale JOMARD

